



FORUM INTERNATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIERE BOIS DANS LES PAYS DU BASSIN DU CONGO

21-22 OCTOBRE 2013 — BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Quel «business model» pour les exploitants artisanaux en route vers la légalité ?

Guillaume Lescuyer, Régis Yembe Yembe, Paolo
Cerutti, Raphaël Tsanga, Edouard Essiane Mendoula
CIFOR Yaoundé





Les trois principaux types d'exploitation du bois d'œuvre en Afrique centrale

| | Artisanal – Individuel | Artisanal – Communautaire ou petite entreprise | Industriel |
|--|--|--|--|
| Titre d'exploitation | Non (ou très rare) | Oui (mais l'exploitation illégale est aussi présente) | Oui (concessions, forêts communales,...) |
| Techniques d'abattage et de transformation | Tronçonneuses (parfois scies mobiles) pour abattage et transformation en forêt ; quelques arbres par opération | Tronçonneuses ou scies mobiles pour abattage et transformation en forêt ; quelques arbres par opération | Machinerie lourde, souvent dans des assiettes annuelles de coupe; de nombreux arbres par opération ; transformation en usine |
| Vente | Sciages de moindre qualité sur des marchés nationaux ou vers des pays voisins | Sciages pour exportation, mais possibilité de vendre aussi des sciages de moindre qualité sur des marchés nationaux ou vers des pays voisins | Grumes, sciages, placages, contre-plaqués, parquets presque exclusivement pour l'exportation |
| Taxation | Largement informelle | Absente ou faible, et souvent informelle | Largement formelle |



Importance relative de ces types d'exploitation dans la production de sciages

| <i>m3/an</i> | Artisanal – Individuel et informel | Artisanal – communautaire ou petite entreprise | Industriel |
|---------------|------------------------------------|--|------------|
| Cameroun | 733 000 | 8 500 | 458 000 |
| Gabon | 50 000 | 6 500 | 150 000 |
| RCA | 33 000 | 0 | 75 000 |
| Congo | 99 000 | 10 500 | 93 000 |
| RDC (Kin&Kis) | 235 000 | ? | 90 000 |

(Source: Lescuyer & Cerutti, 2013)

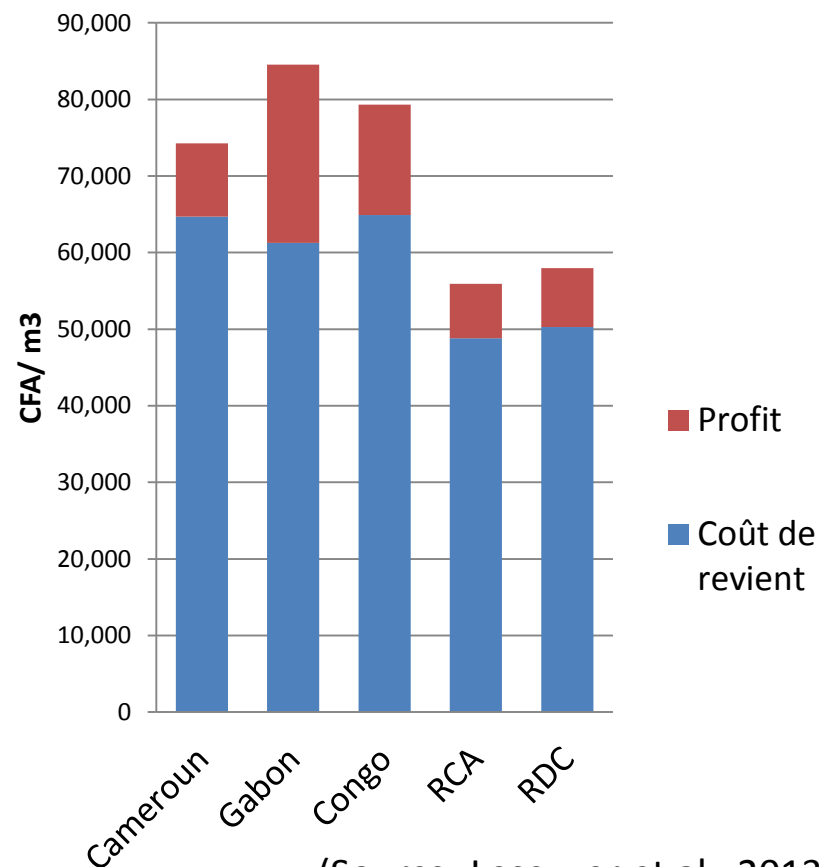
Une formalisation et une professionnalisation des scieurs artisanaux par la création de petites entreprises ?



Pour quelle rentabilité ?



| | FC en régie | FC en sous-traitance |
|---|----------------|----------------------|
| F.CFA | Montant par m3 | Montant par m3 |
| Coûts fixes | | |
| Etudes préalables et attribution | 83 333 | 0 |
| Elaboration du PSG | 57 333 | 0 |
| Etude d'Impact Environnemental | 114 667 | 0 |
| Coûts variables | | |
| Préparation de l'exploitation | 10 000 | 0 |
| Exploitation et transformation BB | 31 000 | 0 |
| Exploitation et transformation BR | 45 000 | 0 |
| Fonctionnement de l'entité | 8 000 | 0 |
| Frais administratifs divers | 2 000 | 0 |
| Chiffre d'affaires | 118 500 | 15 000 |
| Bénéfice formel pour la communauté | 12 287 | 15 000 |
| Bénéfice réel pour la communauté | 15 358 | |
| Bénéfice pour l'opérateur privé | | 30 000 |



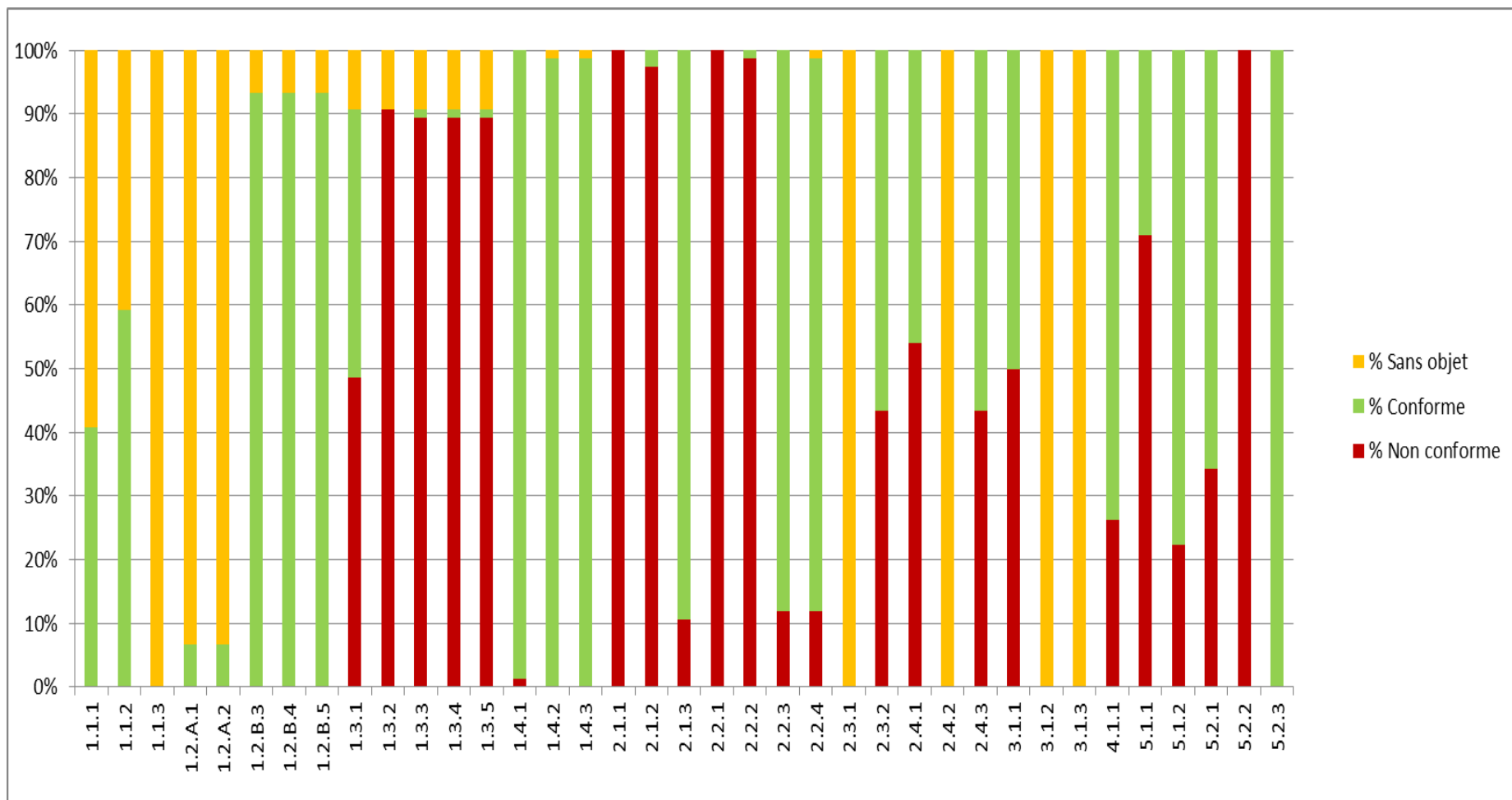
- **Des coûts de démarrage et de transaction prohibitifs pour les communautés: appui de projet, appropriation par une élite, recours à la sous-traitance**
- **Une répartition des bénéfices peu favorable aux populations locales**



Pour quelle légalité ? Les forêts



communautaires passées sur le gril(le) de l'APV



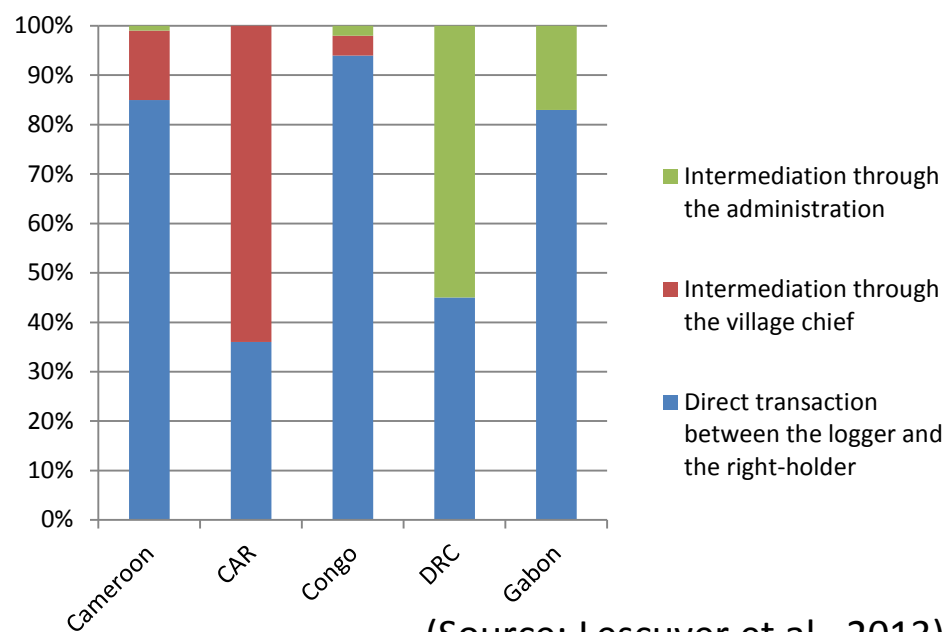
(source: Julve et al., 2013)





Pour quelle légitimité sociale ?

- Les organisations collectives locales rencontrent de très nombreuses difficultés de fonctionnement: capacités défailtantes, représentation interne très rarement égalitaire, dépendance vis-à-vis de bailleurs extérieurs, confiance limitée entre les membres d'une même "communauté"
- Ce sont les services (souvent centraux) de l'Etat qui octroient l'accès aux arbres aux petites entreprises. A l'inverse, le sciage individuel informel a permis de valoriser les droits d'usage coutumiers sur les arbres et les espaces forestés, surtout dans le domaine rural.



(Source: Lescuyer et al., 2013)



Importance relative de ces types d'exploitation dans la production de sciages

| <i>m3/an</i> | Artisanal – Individuel | Artisanal – communautaire ou petite entreprise | Industriel |
|---------------|------------------------|--|------------|
| Cameroun | 733 000 | 8 500 | 458 000 |
| Gabon | 50 000 | 6 500 | 150 000 |
| RCA | 33 000 | 0 | 75 000 |
| Congo | 99 000 | 10 500 | 93 000 |
| RDC (Kin&Kis) | 235 000 | ? | 90 000 |



(Source: Lescuyer & Cerutti, 2013)

Faire des scieurs artisanaux des entrepreneurs individuels formels





Options techniques et politiques pour légaleriser et promouvoir le sciage artisanal individuel dans le Bassin du Congo



Permettre aux scieurs d'acquérir un permis artisanal



| Pays | Permis individuel | Contraintes actuelles |
|----------|---------------------------------------|---|
| Cameroun | Permis d'Exploitation du Bois d'Œuvre | Suspendu pendant longtemps; volume inadapté, coût |
| Gabon | Permis de gré à gré | Suspendu |
| Congo | Permis spécial | Suspendu dans certains départements; pas attribué ailleurs |
| RDC | Permis d'Exploitation Artisanale | Fraude massive dans l'Ouest du pays; réglementation incomplète; suspendu dans certaines provinces |
| RCA | Permis d'Exploitation Artisanale | Réglementation inexistante |

- Une contrainte générale d'accessibilité :
 - Nécessité d'un agrément à la profession forestière (Cameroun, RDC, Congo)
 - Distance pour candidater pour ces permis
 - Coût d'accès à la légalité: Coût du titre + fiscalité < Parafiscalité actuelle



Améliorer les capacités techniques et commerciales des entrepreneurs individuels

- Améliorer l'accès à l'information sur les prix, les produits, les espèces, les clients
 - Supports de communication standards: journaux, radios
 - Supports de communication novateurs: service par téléphone portable
- Formations techniques sur abattage, normes, association,...
- Accès au crédit bancaire pour limiter le risque de dépendance vis-à-vis de patrons



Options politiques pour légaliser le marché domestique



- Suivi officiel des marchés urbains et des exportation sous-régionales ; intégration dans les statistiques de production
- Promouvoir un marché domestique du bois légal, s'appuyant en premier lieu sur la demande émanant des marchés publics
- Reconnaître la propriété coutumière des arbres dans le domaine rural
- Plus grand contrôle des agents de l'Etat et des sanctions effectives en cas de malversation
- Tester la création de commissions décentralisées d'octroi et de contrôle des petits permis:
 - Composées de différentes administrations déconcentrées (Eaux&Forêts, sous-préfecture, mairie, gendarmerie, police,...)
 - Système de bonus en lien avec le nombre de permis sollicités par an
 - Audit indépendant annuel (lié à l'audit APV?)

DOCUMENT OCCASIONNEL



Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun

État des lieux, opportunités et défis

Paolo Omar Cerutti
Guillaume Lescuyer



DOCUMENT OCCASIONNEL



Le marché domestique du sciage artisanal en République du Congo

État des lieux, opportunités et défis

Guillaume Lescuyer
Régis-la-maal Yamba-Yemba
Paolo Omar Cerutti



DOCUMENT OCCASIONNEL




Le marché domestique du sciage artisanal à Libreville, Gabon

État des lieux, opportunités et défis

Guillaume Lescuyer
Paolo Omar Cerutti
Sakumia Nkotti Mangiangha
Laurentine Biogo Bi Nkoug



perspective
juin 2013, n° 21
Politiques forestières



Prendre en compte le secteur informel

Guillaume LESCUYER, Paolo CERUTTI



Depuis deux décennies, les pays forestiers du bassin du Congo mettent en œuvre des politiques pour gérer durablement leurs ressources forestières et réduire la pauvreté. Ces politiques visent les grandes concessions forestières, dont la production est exportée, mais ignorent le secteur informel du sciage artisanal, qui approvisionne les marchés domestiques et régionaux. Pourtant ce secteur est devenu majoritaire en termes de volume de bois produit et fournit emplois et revenus.

Alors que les États sont de plus en plus incités à garantir la légalité voire la durabilité – de leur production, il est urgent qu'ils mettent en œuvre des politiques pour rendre plus durables les pratiques de sciage artisanal et formaliser le secteur.

À la cours des vingt dernières années, les pays forestiers du bassin du Congo ont conçu et adopté des politiques forestières avec un triple but : promouvoir une gestion durable des ressources forestières ; contribuer à l'accroissement du produit intérieur brut ; réduire la pauvreté en milieu rural. Au fil des années, et avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux, des lois ont permis d'améliorer les méthodes de gestion des forêts. Par exemple, en République centrafricaine (RCA), la totalité des concessions est gérée selon un plan d'aménagement validé par l'Administration ; au Cameroun, le pourcentage atteint 78 %.

Toutefois, ces politiques concernent surtout les activités forestières industrielles orientées vers l'exportation, et négligent la production par sciage artisanal. Or le sciage artisanal, surtout informel, a connu un développement rapide pour satisfaire la demande en bois bon marché des pays d'Afrique centrale et des pays limitrophes (Tchad, Nigeria, Ouganda, Soudan, Soudan, Angola), et aussi les intérêts d'acteurs intervenant tout au long de la filière.


Avec Perspective, le Cirad propose un espace d'expression de nouvelles idées de réflexion et d'action, ouvertes sur des travaux de recherche et sur leurs applications, sans pour autant présumer une position institutionnelle.

Le bois à l'ordre du jour

Exploitation artisanale de bois d'œuvre en RD Congo : Secteur porteur d'espoir pour le développement des petites et moyennes entreprises

Charlotte Bannaker, Dieu-Merci Assumanji, Alphonse Mbindo, Félicien Bala, Gaston Kimbuzi, Guillaume Lescuyer, Jean-Claude Esuka, Emmanuel Kasongo et Samuel Bagas (eds.)



g.lescuyer@cgiar.org

<http://www.cifor.cgiar.org/pro-formal>